

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le Maire,

Conformément à l'article L. 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, convoque le Conseil Municipal en session ordinaire le :

**Lundi 26 septembre 2022 à 19 heures**

**Salle du Conseil Municipal**

**(Médiathèque Municipale – Rue des Ecoles)**

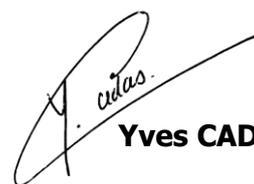
### ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal des conseils municipaux du 19 mai et 29 juin 2022
- Informations
- Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire en application de l'article L 2122.22 du CGCT
- DELIBERATIONS

1	Nouvelle élection de trois adjointes au Maire
2	Extension de l'extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune
3	Demande de subvention au Conseil Régional pour le soutien aux arts de la scène et à la diffusion de proximité
4	Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'urbanisme (PLU)
5	Recrutement de contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité aux services techniques
6	Création d'un emploi permanent de jardinier paysagiste élagueur
7	Création d'un emploi permanent de jardinier paysagiste
8	Création d'un emploi permanent de chargé d'opérations
9	Création d'un emploi permanent d'animateur
10	Création d'un emploi permanent de policier municipal
11	Vacations funéraires
12	Convention de délégation de paiement construction du lieu culturel Astrolab – Lot 3 Etanchéité

- Questions orales

Fait à Labarthe-sur-Lèze, le 20 septembre 2022.



**Yves CADAS**